



MAIRIE DE LATOUR
Le village
31 310 LATOUR
05.61.90.22.48
mairie.latour31@gmail.com
site : mairie-latour31310.fr

COMPTE-RENDU DE RÉUNION Conseil Municipal de Latour

Date : 22 septembre 2025 Heure : 19h15 – 20h40 Lieu : Salle du Conseil Municipal

1. Participants

Présents :

- **Emilie Mener** (Maire)
- **Gérard Thibaud** (1^{er} adjoint, secrétaire de séance)
- **Immanuel Meffert** (Conseiller municipal)
- **Cédric Cabanac** (Conseiller municipal, porteur de procuration pour Mehdi Belviso)

Absents excusés :

- **Mehdi Belviso** (procuration à Cédric Cabanac)
- **Marie Amiot** (procuration à Gérard Thibaud)

Absent non excusé :

- **Hans Roesing**

Quorum : Atteint (4 membres présents/représentés sur 7).

2. Synthèse des échanges

2.1. Ouverture et formalités administratives

- **Début de séance :** 19h15.
- **Validation du compte-rendu précédent :** Le procès-verbal du **11 juillet 2025** est approuvé à l'unanimité.

2.2. Délibérations

2.2.1. Prolongation de la convention pour la piscine de Rieux-Volvestre

Contexte : La commune participe financièrement au fonctionnement de la piscine de Rieux-Volvestre depuis 2020, à hauteur de **1€ par habitant/an** (convention initiale valable jusqu'en 2024). La maire propose de reconduire cette participation pour **2025**, soulignant l'utilité de cette infrastructure pour les habitants.

Décision :

- **Validation à l'unanimité** de la prolongation de la participation financière pour 2025.
 - **Montant maintenu** : 1€/habitant/an (soit ~80€ pour 80 habitant.e.s).
-

2.2.2. Classement du chemin de la Plaine en voie communale (VC 15)

Contexte : Le **chemin de la Plaine**, actuellement classé comme "chemin rural", est principalement utilisé par les agriculteurs pour accéder à leurs parcelles. Son classement en **voie communale** permettrait son intégration au **domaine public routier**, garantissant son entretien et sa pérennité.

Arguments :

- Utilisation **exclusive par des acteurs locaux** (agriculteurs).
- **Intérêt public** avéré (désenclavement de parcelles).
- **Dénomination proposée** : VC 15.

Décision :

- **Validation à l'unanimité** du classement en voie communale.
-

2.2.3. Réforme des tarifs de location de la salle des fêtes

Contexte : Pour **augmenter la fréquence de location** et s'adapter à des besoins ponctuels, le conseil propose d'instaurer un **tarif horaire**, en complément du tarif journalier existant.

Modalités :

- **Tarif journalier actuel** :
 - Habitants de Latour : **30€/jour** → **3€/heure** (base 10h).
 - Extérieurs : **100€/jour** → **10€/heure**.
- **Objectif** : Flexibiliser l'offre pour des événements courts (réunions, ateliers).

Décision :

- **Validation à l'unanimité** de la mise en place des tarifs horaires.
-

2.2.4. Adhésion à l'assurance statutaire 2026/2029 (CDG 31)

Contexte : Le **Centre de Gestion (CDG 31)** propose une **assurance statutaire groupée** pour couvrir les risques liés aux agents contractuels affiliés à l'IRCANTEC. Seule **Fanny Dedes** (agent titulaire à 3h/semaine) serait concernée.

Analyse :

- **Coût jugé disproportionné** pour un seul agent à temps très partiel.

- Non-obligatoire** : la commune n'est pas tenue légalement d'y souscrire.

Décision :

- Rejet à l'unanimité** de l'adhésion à cette assurance.
-

2.2.5. Avenant au marché de travaux (appartement municipal)

Contexte : Des **modifications de plan** (porte coulissante) entraînent un **surcoût** pour le lot menuiserie.

- Montant de l'avenant** : 1 507€ HT (1 808,40€ TTC).

Décision :

- Validation à l'unanimité** de l'avenant en faveur de l'entreprise **Eychenne**.
-

2.2.6. Modification des statuts du SMDEA

Contexte : L'arrivée de **3 nouvelles communes** au sein du **Syndicat Mixte d'Électricité et d'Aménagement (SMDEA)** nécessite une **refonte des statuts** pour :

- Intégrer les nouvelles membres.
- Actualiser le cadre réglementaire.

Décision :

- Validation à l'unanimité** des modifications statuaires proposées.
-

2.2.7. Virement de crédit (chapitre 21 → chapitre 23)

Contexte : Une **erreur d'affectation budgétaire** a été identifiée :

- 103 218,22€ TTC** (devis de l'architecte) initialement imputés au **chapitre 2131** ("constructions") doivent être transférés au **chapitre 231** ("immobilisations corporelles en cours").

Décision :

- Validation à l'unanimité** du virement via une **Décision Modificative n°2**.
-

2.3. Questions diverses

2.3.1. Classement en zone de montagne (réunion du 1/09/2025)

Contexte : Réunion avec les maires de **Latour, Latrape, Bax, Lapeyrère et Joël Cassagne** (Président de la Chambre d'Agriculture) pour étudier un **classement groupé en zone de montagne**.

Points clés :

- Critères techniques insuffisants** pour un classement automatique.

- **Stratégie politique nécessaire** : la candidature groupée des 4 communes est un atout, mais nécessitera un **soutien institutionnel fort** (Préfecture, Région, etc.).
- **Compte-rendu en attente** (réalisé par la maire de Lapeyrière).

Suite à donner :

- **Relance** pour obtenir le compte-rendu officiel.
 - **Préparation d'un dossier de plaidoyer** avec les élus partenaires.
-

2.3.2. Avancement des travaux de l'appartement municipal

État des lieux :

- **Menuiseries posées**, mais **erreur de commande** par l'entreprise Eychenne :
 - Volets roulants **électriques** livrés au lieu de mécaniques.
 - Fenêtre à battant au lieu de fixe.
 - **Surcoût pris en charge par l'entreprise.**

• Travaux en cours :

- Isolation et cloisonnage.
 - **Rendez-vous avec ENEDIS le 24/09** pour définir l'emplacement du **compteur Linky**.
 - Début des travaux électriques après validation du plan (prises, interrupteurs).
-

2.3.3. Sécurisation de la réserve à incendie

Action immédiate :

- **Tracé des emplacements** des poteaux et de la porte **lundi 29/09** en prévision des travaux de clôture.
-

3. Décisions ou consensus atteints

Objet	Décision	Vote
Piscine de Rieux-Volvestre	Prolongation de la participation financière (1€/habitant) pour 2025.	Unanimité
Classement chemin de la Plaine	Intégration au domaine public (VC 15).	Unanimité
Tarifs salle des fêtes	Ajout d'un tarif horaire (3€/h habitants, 10€/h extérieurs).	Unanimité
Assurance statutaire CDG 31	Rejet de l'adhésion (coût non justifié).	Unanimité

Objet	Décision	Vote
Avenant menuiserie (appartement)	Validation du surcoût (1 808,40€ TTC).	Unanimité
Statuts SMDEA	Approbation des modifications pour intégrer 3 nouvelles communes.	Unanimité
Virement de crédit	Transfert de 103 218,22€ du chapitre 2131 vers le 231.	Unanimité

4. Actions définies

Action	Responsable	Échéance
Finaliser le tracé de la réserve incendie	Immo et Gérard	29/09/2025
Relancer la maire de Lapeyrère	Maire (Emilie Mener)	Sous 1 semaine
Préparer le dossier de plaidoyer	Élus référents	Octobre 2025
Valider l'emplacement du compteur Linky	ENEDIS + électricien	24/09/2025

5. Points à approfondir ou clarifier

• **Classement en zone de montagne :**

- Attendre le compte-rendu officiel pour affiner la stratégie.
- Identifier les **soutiens politiques** à solliciter (Député, Conseiller régional).

• **Appartement municipal :**

- Vérifier la **conformité des modifications** (porte coulissante) avec les normes ERP si applicable.
- **Suivi du surcoût** : s'assurer que l'entreprise Eychenne honore son engagement.

Clôture de la séance : 20h40. **Prochain conseil municipal :** À définir (proposition : mi-octobre 2025).
